



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



26085194

Déposé / Reçu le

26 JUIN 2026

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0695 391 911**

Nom

(en entier) : **GLACIER GEORGES HENRI**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège :

Avenue Georges Henri 233 à 1200 1200 Woluwe-Saint-Lambert

Objet de l'acte : Démissions, nominations

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire tenu le 09 juin 2026.

DÉLIBÉRATIONS ET RÉSOLUTIONS

1. Nomination/démission/réélection/révocation de mandats au sein de l'organe d'administration) ;

L'assemblée générale constate :

Que la société est actuellement administrée par un seul administrateur, à savoir Monsieur Roméro Macias, José, domicilié Dorsershof, 23 à 1932 Zaventem (Woluwe-Saint-Étienne).

Décision :

Après délibération,

l'assemblée générale décide de nommer à compter de ce jour Madame Neuville, Jennifer, domiciliée Dorsershof, 23 à 1932 Zaventem (Woluwe-Saint-Étienne), en qualité de membre de l'organe d'administration (administrateur) de la société, sans limitation de durée, conformément à l'article 10 des statuts.

L'intéressée accepte le mandat et déclare ne pas se trouver dans un des cas d'incompatibilité prévus par le Code des sociétés et des associations.

En conséquence :

La société sera désormais administrée par deux administrateurs, à savoir :

- Monsieur José Roméro Macias
- Madame Jennifer Neuville

Conformément à l'article 11 des statuts, chaque administrateur agira seul pour l'administration et la représentation de la société vis-à-vis des tiers et en justice.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 16.00 heures.

Il est donné lecture du présent procès-verbal.

Et lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/07/2026 - Annexes du Moniteur belge